

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

11 juin 2020

13 h à 15 h 30

ZOOM

<https://zoom.us/j/5813087327>

Présences : M. Normand Lacasse, président, CS des Découvreurs
M. Richard Coulombe, 1^{er} vice-président, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M^{me} Yanik Arbour, 2^e vice-présidente, CS de Saint-Hyacinthe
M. Alexandre Marion, trésorier, CS des Monts-et-Marées
M. Nick St-Pierre, administrateur, CS du Pays-des-Bleuets
M^{me} Luce Quévillon, administratrice, CS de Pierre Neveu
M^{me} Geneviève Bourdeau, directrice générale
M^{me} Hélène Leduc, agente de développement FP-FBE, TRÉAQ
M^{me} Geneviève Talbot, agente de développement FGA et responsable des communications, TRÉAQ

75.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ; (DÉCISION)

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point suivant :

75.06 Correction des prévisions budgétaires 2020-2021 (DÉCISION)

Résolution 75-01-484

*Il est proposé par Mme Luce Quévillon
appuyée par M. Richard Coulombe
d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 75.06*

75.02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

75.02.1 DU 3 AVRIL 2020; (DÉCISION)

Le texte suivant mérite qu'on fasse une réflexion à savoir si nous devons préciser nos règlements généraux à cet effet :

71.08.5 MISES EN CANDIDATURES : INTENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;

M. Alexandre Marion informe aussi qu'il ne pourra poser à nouveau sa candidature au poste de trésorier, car il deviendra directeur général de sa commission scolaire au mois d'août et qu'une direction générale ne peut siéger au CA de la TRÉAQ selon nos règlements généraux. (suivi)

Au point **71.10.2 DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE « ACCÈS RÉSERVÉ AUX MEMBRES » DU SITE WEB; (DÉCISION)**, il faut ajouter un suivi à la fin du troisième paragraphe.

Résolution 75-02-1-485

*Il est proposé par M. Normand Lacasse
appuyé par Mme Yanik Arbour
que le procès-verbal du 3 avril 2020 soit adopté avec les modifications requises.*

75.02.2 DU 7 MAI 2020; (DÉCISION)

Résolution 75-02-2-486

*Il est proposé par M. Richard Coulombe
appuyé par Mme Yanik Arbour
que le procès-verbal du 7 mai soit adopté tel quel.*

75.02.3 DU 27 MAI 2020; (DÉCISION)

Au point 74.04 **DEMANDE D'UN SIÈGE POUR LES CS ANGLOPHONES AU COMITÉ DE COORDINATION; (DÉCISION)**

Ce siège appartiendrait à une personne faisant partie d'une CS et non pas à une association ou un regroupement étant donné que les membres de la TRÉAQ sont les commissions scolaires.

Il faut ajouter à la fin de la phrase du dernier paragraphe « sont les commissions scolaires **et les organisations scolaires autochtones.** »

Dans le premier paragraphe de ce même point, il faut ajouter l'accent aigu à l'acronyme TRÉAQ qui a été omis à deux endroits.

Au point 74.06, dans le dernier paragraphe, il faut corriger le mot « incluse » par « inclut ». Aussi, il faut écrire MEES en lettres majuscules.

*Le président propose que le rapport **inclue** les événements postérieurs au 31 mars 2020 compte tenu de la situation particulière de cette année. À la suite des échanges sur le sujet, les membres se disent en accord avec l'orientation proposée. Mme Bourdeau effectuera les suivis nécessaires auprès du **MEQ** pour confirmer le tout. (Suivi)*

Dans la résolution du point 74.06.2, il faut corriger la coquille dans le prénom de Mme Yanik Arbour, retirer la lettre « c ».

Au point : **74.06.3 SUIVI INTRANET**, il faut corriger l'erreur de numérotation et remplacer par 74.07.3. Aussi, il faut corriger à l'intérieur du paragraphe l'omission de l'accent aigu sur l'acronyme TRÉAQ : « Après avoir analysé la possibilité de transférer l'Intranet sur un SharePoint de la TREAQ sur OFFICE 365 ».

Le dernier paragraphe de ce point :

Mme Yanik Arbour manifeste l'intérêt pour la TRÉAQ de se retrouver dans le paysage TEAMS des organisations scolaires membres à brèves ou moyennes échéances afin de faire partie de grand virage numérique entrepris depuis le début de la crise de la COVID-19. Selon elle, c'est important pour le positionnement de la TRÉAQ.

Devrait plutôt se lire ainsi :

Mme Yanik Arbour manifeste l'intérêt pour la TRÉAQ de se retrouver dans le paysage TEAMS des organisations scolaires afin de favoriser une proximité avec nos membres et aussi, pour se retrouver aux côtés d'autres organisations partenaires qui utilisent déjà cet environnement. Selon elle, c'est important pour le positionnement de la TRÉAQ.

Résolution 75-02-3-487

*Il est proposé par M. Nick Saint-Pierre
appuyé par Mme Luce Quévillon
que le procès-verbal du 27 mai soit adopté avec les modifications requises.*

75.03 SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX;

Les suivis de ces trois procès-verbaux sont traités à partir du document Conseil d'administration de la TRÉAQ-suivis aux rencontres.

75.03.1 DU 3 AVRIL 2020;

75.03.2 DU 7 MAI 2020;

75.03.3 DU 27 MAI 2020;

75.04 PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : RAPPEL

Les membres revoient l'ordre du jour commenté de l'assemblée générale annuelle et se distribuent les rôles.

75.05 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX : RÔLES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE; (DISCUSSION)

Le point est reporté.

75.06 CORRECTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021; (DÉCISION);

Mme Geneviève Bourdeau présente des prévisions budgétaires (PB) 2020-2021 corrigées. Les PB adoptées le 27 mai dernier présentaient un déficit de 41 325\$ et celles-ci de 68 140\$. Mme Bourdeau explique la raison de cet écart.

Essentiellement, les PB initiales présentaient une omission à l'égard de l'estimé de la dépense de salaires pour l'année 2020-2021, pour une somme de 26 815 \$.

Le document corrigé « explication des écarts » est présenté et vise à expliquer la variation entre le surplus aux états financiers de 2019-2020 en comparaison avec les prévisions budgétaires corrigées pour 2020-2021.

Résolution 75-06-488

*Il est proposé par M. Richard Coulombe
appuyé par M. Alexandre Marion
que les prévisions budgétaires 2020-2021 corrigées soient adoptées.*

75.07 DIVERS;

Aucun point n'est traité au divers.

75.08 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE; (DÉCISION)

Résolution 75-08-489

*Il est proposé par Mme Luce Quévillon
appuyée par M. Alexandre Marion
que l'assemblée soit levée à 15h00.*



M. Normand Lacasse
Président



M^{me} Geneviève Bourdeau
Directrice générale